

Canadian Embassy



Ambassade du Canada

Washington, le 3 novembre, 1993

Note No. 192

Monsieur le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord intervenu entre le Canada et les États-Unis d'Amérique par voie d'Échange de notes en date des 23 avril et 23 juin 1952, et entré en vigueur le 23 juin 1952, au sujet de l'attribution de canaux de télévision (l'Accord de 1952), modifié par l'Échange de notes en date des 26 février et 7 avril 1982, ainsi qu'aux entretiens qui ont eu lieu récemment entre les représentants des deux gouvernements concernant l'utilisation des bandes de fréquence de 54 à 72 MHz, de 76 à 88 MHz, de 174 à 216 MHz et de 470 à 806 MHz pour la télédiffusion. J'ai en outre l'honneur de proposer que l'Accord susmentionné soit remplacé par ce qui suit.

L'honorable Warren M. Christopher
 Secrétaire d'État
 Département d'État
 Washington, D.C.

(1) Recueil des traités du Canada 1952/13

(2) Recueil des traités du Canada 1982/23